



Assemblée générale

Distr. générale
21 mars 2013
Français
Original : anglais

Soixante-septième session

Point 18 b) de l'ordre du jour

**Questions de politique macroéconomique :
système financier international et développement**

Lettre datée du 20 mars 2013, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Singapour auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, au nom du Groupe non officiel pour la gouvernance mondiale (3G), composé des États Membres de l'Organisation des Nations Unies ci-après : Bahamas, Bahreïn, Barbade, Botswana, Brunéi Darussalam, Chili, Costa Rica, Émirats arabes unis, Finlande, Guatemala, Jamaïque, Koweït, Liechtenstein, Luxembourg, Malaisie, Monaco, Monténégro, Nouvelle-Zélande, Panama, Pérou, Philippines, Qatar, Rwanda, Saint-Marin, Sénégal, Singapour, Slovénie, Suisse, Uruguay et Viet Nam, la contribution du Groupe au débat thématique de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'Organisation des Nations Unies et la gouvernance économique mondiale, qui se tiendra le 15 avril 2013 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 18 b) de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Albert Chua



**Annexe à la lettre datée du 20 mars 2013 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de Singapour auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Contribution du Groupe pour la gouvernance mondiale (3G)
au débat thématique de haut niveau de l'Assemblée générale
sur l'Organisation des Nations Unies et la gouvernance
économique mondiale**

1. Le Groupe pour la gouvernance mondiale (3G)^a remercie Vuk Jeremić, Président de la soixante-septième session de l'Assemblée générale, d'avoir organisé le débat thématique de haut niveau de l'Assemblée sur l'Organisation des Nations Unies et la gouvernance économique mondiale. Cette initiative importante et opportune mérite toute l'attention des États Membres.

**Rôle de l'Organisation des Nations Unies dans la gouvernance
économique mondiale**

2. L'Organisation des Nations Unies est le seul organisme mondial à participation universelle et dont la légitimité est incontestée. Le Groupe pour la gouvernance mondiale est conscient que les États Membres, les institutions internationales et les groupes informels ont contribué au débat sur la gouvernance économique mondiale. Il réaffirme le rôle central de l'Organisation des Nations Unies dans la gouvernance mondiale et estime que les groupes informels tels que le Groupe des Vingt (G-20) devraient respecter les mandats de l'Organisation et des organismes des Nations Unies et s'abstenir de mener des travaux normatifs qui trouvent mieux leur place dans le cadre d'une organisation formelle à participation universelle, telle que l'ONU. De surcroît, le processus du G-20 et ses activités et décisions devraient compléter et renforcer l'activité de l'ONU. La présidence de la Fédération de Russie du G-20 a noté que ce dernier peut jouer un rôle d'appui à l'activité de l'Organisation^b.

3. Le Groupe pour la gouvernance mondiale souligne également l'importance d'associer toutes les parties prenantes compétentes et de renforcer les liens de coopération qui les relient, et note que le G-20 entretient d'étroites relations avec certaines institutions internationales. Le renforcement des relations entre l'Organisation des Nations Unies et le G-20 est primordial pour renforcer la gouvernance économique mondiale.

4. Il est important que le G-20 coopère avec l'Organisation des Nations Unies et ses États Membres par des voies plus institutionnalisées, prévisibles et régulières. Les pays qui ne sont pas membres du G-20 peuvent contribuer de manière constructive à la gouvernance économique mondiale par l'entremise, par exemple, de l'Organisation des Nations Unies. Comme l'a indiqué le Président de

^a Composé des États Membres de l'Organisation des Nations Unies ci-après : Bahamas, Bahreïn, Barbade, Botswana, Brunéi Darussalam, Chili, Costa Rica, Émirats arabes unis, Finlande, Guatemala, Jamaïque, Koweït, Liechtenstein, Luxembourg, Malaisie, Monaco, Monténégro, Nouvelle-Zélande, Panama, Pérou, Philippines, Qatar, Rwanda, Saint-Marin, Sénégal, Singapour, Slovénie, Suisse, Uruguay et Viet Nam.

^b Voir « Outreach strategy of the Russian G20 Presidency ». Disponible à l'adresse suivante : www.g20.org/docs/g20_russia/outreach_strategy.html.

l'Assemblée générale dans son document de réflexion sur le débat thématique de haut niveau, l'Assemblée peut être une instance utile aux échanges entre le G-20 et le reste du monde. Toutefois, les relations entre l'Organisation et le G-20 ne devraient pas se limiter au seul dialogue. Le G-20 devrait aller au-delà des consultations avec les pays non membres et les groupes tels que le Groupe pour la gouvernance mondiale, et trouver les moyens d'incorporer leur contribution aux conclusions de ses réunions.

Tendances de la gouvernance économique mondiale

5. Le document de réflexion du Président de l'Assemblée générale met également en évidence le fait que l'un de ces groupes informels, à savoir le G-20, a pris une place très importante ces dernières années. Le Groupe pour la gouvernance mondiale reconnaît que le G-20 et les mesures décisives qu'il a prises ont permis d'éviter une dépression économique mondiale en 2009. Des groupes informels comme le G-20 peuvent réagir plus rapidement que les organisations plus grandes et formelles, qui doivent tenir compte des préoccupations de tous leurs membres.

6. Toutefois, le Groupe pour la gouvernance mondiale fait observer que la gouvernance économique mondiale ne se cantonne pas à la gestion des crises. Alors que l'économie mondiale se redresse et que la gouvernance économique mondiale, après avoir consisté à éviter les crises, privilégie maintenant la coordination des politiques économiques, un cadre de gouvernance économique complet, non sélectif et transparent est nécessaire. La responsabilité de l'élaboration d'un tel cadre ne peut incomber à une seule entité. Bien que le G-20 soit composé des pays développés et des économies émergentes les plus grands du monde, ses recommandations doivent emporter l'adhésion des pays non membres si l'on veut qu'elles soient effectivement appliquées à l'échelle mondiale. Dans le même temps, les conclusions du G-20 devraient appuyer, et non saper, les travaux des institutions internationales, en particulier les organismes des Nations Unies.

Mesures destinées à renforcer la gouvernance économique mondiale

7. En saluant le rapport de 2011 sur la gouvernance mondiale présenté par le Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, David Cameron, les dirigeants du G-20 ont déclaré qu'ils poursuivraient un dialogue permanent et efficace avec les non membres du G-20^c. Le Groupe pour la gouvernance mondiale accueille avec satisfaction la détermination du G-20 à renforcer sa collaboration constructive avec les parties prenantes concernées. Il note que certaines pratiques visant à rendre le G-20 beaucoup plus cohérent et effectif dans ses efforts tendant à associer les pays non membres, les institutions internationales compétentes et les autres parties prenantes à l'établissement de l'ordre du jour, au partage des informations et aux consultations au sujet de ses travaux^d ont été adoptées par les 20 présidences successives du G-20. Il s'agit notamment :

- D'inviter le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à participer au Sommet du G-20;

^c Voir le communiqué des dirigeants du G-20 lors du Sommet tenu à Cannes (France) les 3 et 4 novembre 2011, par. 30.

^d Voir le rapport de David Cameron, par. 1.9 (anglais seulement).

- De tenir des réunions d'information et de consultation avec les États Membres de l'Organisation des Nations Unies;
- D'avoir recours à une « géométrie variable » pour permettre la participation des non-membres du G-20 aux débats consacrés à des questions d'intérêt spécifique;
- D'inclure des organisations régionales dans les sommets du G-20.

8. La Fédération de Russie a déclaré que la priorité de la présidence du G-20 pour 2013 est de faciliter davantage la mise en œuvre des engagements du G-20^e. Le Groupe pour la gouvernance mondiale estime que le G-20 devrait pleinement appliquer les recommandations figurant dans le rapport Cameron sur la gouvernance mondiale, lesquelles renforceront et systématiseront la collaboration avec l'Organisation des Nations Unies. Il propose les mesures ci-après pour étayer encore le cadre de concertation entre le G-20 et les non-membres :

- Étant donné le rôle central de l'Organisation des Nations Unies dans la gouvernance mondiale, la pratique consistant à remettre aux États Membres de l'Organisation les notes d'information de la présidence du G-20, établies avant et après le Sommet, devrait être formalisée et institutionnalisée;
- Il faudrait aller au-delà des consultations et incorporer les contributions des pays non membres du G-20 aux débats de ce dernier afin qu'il en soit tenu compte dans ses conclusions. Comme il est recommandé dans le rapport Cameron, le G-20 devrait charger un haut responsable de superviser la collaboration avec l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies et d'en assurer la continuité^f, qui pourrait en outre promouvoir l'examen par le G-20 des contributions de l'ONU et en communiquer les résultats;
- Il faudrait formaliser la participation du Secrétaire général et des sherpas de l'Organisation des Nations Unies aux réunions du G-20 et aux réunions préparatoires. Le Secrétaire général ne peut représenter les positions nationales de tous les États, mais il peut être le messager des préoccupations des États Membres de l'Organisation des Nations Unies. Il devrait être un participant actif au processus du G-20 et ne devrait pas jouer seulement un rôle de figurant. Il pourrait faire tenir des consultations non sélectives avec les États Membres avant les sommets du G-20 afin de rassembler leurs vues.

9. Le Groupe pour la gouvernance mondiale reconnaît également que, pour renforcer le rôle moteur de l'Organisation des Nations Unies dans la gouvernance économique mondiale, le système des Nations Unies devrait procéder à une réforme de ses propres processus internes et redéfinir l'établissement de son ordre du jour afin qu'il soit plus orienté vers l'action. Dans ce contexte, l'engagement actif et la participation régulière de tous les acteurs dans le domaine économique, tels que les institutions de Bretton Woods et les institutions financières régionales, ainsi que les groupes informels, y compris le G-20, seraient déterminants dans la définition des actions communes.

^e Voir « Priorities of Russia's G20 Presidency in 2013 ». Disponible à l'adresse suivante: www.g20.org/docs/g20_russia/priorities.html.

^f Voir le rapport Cameron, encadré.

Format du débat thématique de haut niveau sur la gouvernance économique mondiale

10. Le Groupe pour la gouvernance mondiale propose que, lors du débat thématique de haut niveau, l'une des tables rondes participatives de l'après-midi soit consacrée à la relation entre l'Organisation des Nations Unies et le G-20. Cela permettrait d'assurer la continuité des bonnes pratiques actuelles et de recenser les recommandations du rapport Cameron auxquelles il n'a pas encore été donné suite. Le Groupe pour la gouvernance mondiale suggère que, M. Cameron étant l'auteur du rapport, il soit invité à participer à la table ronde, ou à défaut son représentant.

11. De nouveaux défis mondiaux se sont fait jour qu'aucun pays ou groupe ne peut relever seul. L'élaboration d'un cadre de gouvernance mondiale complet, non sélectif et transparent est indispensable si l'on veut résoudre avec succès les défis mondiaux. Le Groupe pour la gouvernance mondiale espère que le débat thématique de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'Organisation des Nations Unies et la gouvernance économique mondiale fera naître de nouvelles idées, et attend avec intérêt d'y participer de manière constructive.
